***Le fonds de DMC aux Archives municipales de Mulhouse***

Éliane Michelon, directrice des AM

David Bourgeois, archiviste responsable du fonds

*Intervenant en fin de journée, M. Bourgeois et Mme Michelon ont été contraints de raccourcir leur intervention pour tenir les délais généraux de la journée. Ils ont décidé de valoriser l'aspect exceptionnel de sa collecte et de son traitement, plutôt que de parler de sa valeur intrinsèque, ce que la visite des AM prévue à l'issue de la journée permettrait d'évoquer par l'exemple.*

 Éliane Michelon et David Bourgeois commencent par évoquer l'histoire du fonds et de son arrivée au sein des Archives municipales de Mulhouse. En avril 2009, DMC émet la proposition de confier aux AM l'intégralité de ses collections. Or, les AM ne s'attendaient pas à trouver un fonds d'une telle ampleur qualitativement et quantitativement. On y distingue plusieurs entités, le « musée DMC », le fonds d'archives déjà récolé par le CERARE en 2005 (330 ml : archives de la direction, des RH, des différentes unités de production et des filiales) et un vrac.

Lorsque il a été demandé de le prendre en charge, un calendrier très restreint a été imposé aux AM : seulement 3 semaines pour préparer l'arrivée du fonds dans les locaux. Les AM ont donc du hâter leur travail en organisant les modalités pratiques du transfert. Par ailleurs, au cours d'une des visites dans l'entreprise, il a été indiqué que dans les étages, se trouvait un « reliquat d'archives », qui, à la surprise des agents des AM, s'est révélé être un fonds d'environ 150 palettes de vrac, qu'il a également fallu prendre en charge durant les 3 semaines.

 Ainsi, en 3 semaines, les AM dont dû dégager l'espace nécessaire à l'accueil de ces 150 palettes, des 330 ml du CERARE et de la collection d'entreprise dite « musée DMC » conditionnée dans plusieurs centaines de cartons. Les AM disposaient alors, fort heureusement, de nouveaux locaux dans le bâtiment de la Fonderie et surtout de deux magasins inoccupés pour accueillir les pallettes. Cependant, suite à une erreur de calcul quant aux volumes nécessaires au stockage, il restait encore 20 palettes dans les couloirs quand la dernière place disponible a été prise dans les magasins. Les cartons ont dû être débarqués de leurs palettes et installés sur des rayonnages, en urgence. Cependant, ce déménagement hors normes s'est avéré être une véritable réussite, car aucun dégât n'a été occasionné, et le musée a pu trouver sa place dans les locaux dévolus. Il ne restait donc plus « que » le traitement de ce fonds à effectuer.

 ***Comment traiter un tel fonds ?***

Une méthodologie simple s'offrait aux agents des AM : poursuivre le classement des archives récolées par le CERARE, clairement identifiables, tout en épurant, dès que faire se pouvait, le stock sur palettes. Le traitement des archives récolées a pu s’opérer sur plusieurs fronts, de nombreuses sous séries ont pu être déterminées et leur traitement confié à des étudiants de la formation en archivistique de l'UHA pour les séries les plus intéressantes et les moins sérielles.

Le travail le plus complexe a concerné les archives en vrac. Il a fallu gérer une masse très conséquente et donc dès que possible, trier ce qui pouvait l'être. Cette opération a permis d'écarter une importante quantité de documents dont l'élimination ne faisait aucun doute. Comme aucun tri n'avait été effectué, furent trouvés de grande quantités de factures anciennes, de bons d'expédition, etc. Au total près de 700 ml d'archives ont été éliminés.

 Au cours des opérations de prise en main de ce fonds, il est apparu qu'une des grandes difficultés du traitement allait porter sur la compréhension de l'organisation même de l'entreprise. En effet, de nombreux rachats et réorganisations au cours de l'histoire de DMC complexifiaient la compréhension du fonds. Son évolution au cours du XIXe et surtout les conséquences de 1870 ont concouru au développement de filiales de l'entreprise dans les départements restés français à l'image du Territoire-de-Belfort. Par ailleurs, les années de l'après seconde guerre mondiale ont été prolifiques en termes de fusions et de créations de filiales, notamment avec la fusion en 1961 entre DMC et son principal concurrent sur le marché français : Cartier-Bresson. En termes d'archives, cette fusion est lourde de conséquences : une grande partie des archives des deux sociétés mères se retrouvent mêlées à ce moment, ce qui pose de nombreux problèmes quant à l'identification des archives des filiales. À ce jour, plus d'une quarantaine de filiales et autres unités de fabrication ont été recensées à travers les archives, et pour certaines, le lien avec l'entreprise même est extrêmement difficile à établir.

Prendre en charge un tel fonds fut une épreuve enrichissante à la fois intellectuellement et matériellement pour les AM de Mulhouse. Il s'agit, pour Éliane Michelon et David Bourgeois, d'une chance unique et exceptionnelle pour un service, mais aussi une véritable gageure en termes d'organisation et d'adaptation. Néanmoins, le passé industriel de la ville méritait que la mission de collecte des archives des entreprises qui ont jalonné son histoire se poursuive et ce malgré la disparition du CERARE.

 ***Quelques mots sur le « musée DMC »***

 Parallèlement aux archives de l'entreprise, il existait sur le site historique de DMC, dans un bâtiment désaffecté, un petit musée, constitué de deux salles. Il s'agissait d'une collection d'échantillons de textiles divers et variés, des modèles de broderies et d'autres techniques en quantité très importante, différents fils produits par l'entreprise depuis 1840, des objets divers et variés rassemblés par l'entreprise au long de son existence, plusieurs bibliothèques techniques (fil, chimie...) et quelques archives historiques.

 Très vite s'est posée la question du devenir de cette collection. Il était important de trouver une solution acceptable pour la pérennité de ces collections, en tenant compte de plusieurs critères :

- le lien fort entre l'entreprise fondée en 1800 par Daniel Dolfus-Mieg et l'histoire de Mulhouse.

- les contraintes strictes pour assurer une bonne conservation des pièces, souvent précieuses et fragiles

- les possibilités de valorisation de l'ensemble, tant pour la recherche historique que pour la valorisation de cette collection muséale.

C'était là une vraie volonté de l'entreprise, demandeuse, d'un espace entièrement dédié à la collection. Pour ces collections, différentes structures ont été contactées, et toutes ont décliné l'offre, faute de place, de volonté ou d'envie, DMC posant un certain nombre de conditions luis permettant de garder un certain contrôle y compris sur les aspects scientifiques de la gestion de ces collections. Les AM de Mulhouse ont finalement accepté les collections à titre de dépôt.

 ***Quel est le sens de la présence d'un musée dans un service d'archives ?***

Cette question fait régulièrement débat au sein de la profession. Certains agents se refusent à prendre en charge le moindre objet à défaut de formation spécifique et de temps à accorder à une mission, connexe voire étrangère à leurs attributions initiales. En acceptant de prendre en charge ces collections, les AM de Mulhouse n'avaient pas l'ambition d'offrir un véritable espace d'exposition, par manque de compétence muséologiques, d'espace, de personnel, de locaux adaptés, de matériel adapté. L'objectif était surtout de constituer une réserve dans laquelle on pourrait puiser pour des expositions organisées autour de thématiques variées et initier des partenariats, de façon à faire vivre l'ensemble de la collection. Ces collections sont également sollicitées pour l'organisation de salons. En effet, la maison DMC envoie régulièrement du personnel de ses filiales étrangères (italiennes, espagnoles, japonaises …) qui organisent dans leurs locaux des expositions. Les AM sont alors chargées d'assurer les prêts des pièces qu'ils ont choisis.

***Pourquoi accepter cette collection ?***

 Cette initiative a été reprochée à de nombreuses reprises, à la fois pour l'idée d'une exposition montée de manière fort pragmatique, dictée par les circonstances, et pour l'impossibilité d'offrir un véritable espace muséal à ces colletions. L'acceptation vient d'une vraie volonté des AM de conserver d'un patrimoine qui risquait d'être d'être dispersé, voire vendu et de conserver ces objets au plus près des archives, car fonds archivistiques et muséaux se répondent pour Éliane Michelon et David Bourgeois : c'est en interrogeant les archives qu'on comprends le sens des objets présentés, et les objets illustrent les archives.

*Compte rendu par Pierre Flage*